



Ville de Châteauneuf sur Charente
Membres en exercice: 27
Membres présents: 22
Suffrages exprimés: 25

République Française

Délibération N° 2023-19
Conseil Municipal du 22 Février 2023

DATE DE CONVOCATION : 16 Février 2023

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI – B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGER – M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC – P. ORMECHE – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – A. DUBRUN – E. CLEMENTEL – S. RAYNAUD – P. BERTON – C. RAFIN – J. MARTINEAU – P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : K. PERROIS donne pouvoir à M. VILLEGER – H. ROSARIO donne pouvoir à E. CLEMENTEL – S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : F. GUIRAO – S. BUTET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M.A. CHEVALIER

OBJET : MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS - CONVENTION

L'organisation du marché des producteurs de Pays se déroulera cette année le Vendredi 18 août 2023 sur le site du Bain des Dames.

Le marché des producteurs de Pays privilégie le contact direct entre producteurs et consommateurs et valorise aussi l'authenticité des produits préparés à partir des savoir-faire traditionnels de chaque « pays ».

Comme l'année dernière, le partenariat entre Châteauneuf-sur-Charente et la Chambre d'Agriculture de la Charente prend la forme d'une convention de prestations.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, **PAR 25 VOIX POUR** :

- autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de prestation en annexe auprès de la chambre d'agriculture pour l'organisation du marché des producteurs de pays qui aura lieu le 18 août 2023 sur le site du Bain des Dames et tous les documents annexes.

Les crédits seront inscrits au budget 2023.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE